

Carte scolaire : écoles qui ferment, classes qui ouvrent... On fait le point en Seine-Maritime



La carte scolaire 2025-2026 a fait réagir avant même son annonce officielle, comme lors de cette mobilisation début mars 2025 archives Paris Normandie / BENOIT MARIN-CURTOUD

La première version de la carte scolaire pour la rentrée 2025 en Seine-Maritime a été rendue public le 14 mars 2025. Avec une nouvelle baisse du nombre d'enfants scolarisés en perspective, et donc des fermetures envisagées...

« La démographie n'est pas dynamique... » Le ton est vite donné, vendredi 14 mars 2025, à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime : la première ébauche de la carte scolaire pour la rentrée 2025-2026 ne va pas aller dans le sens des ouvertures de classes à tous crins.

«10000 élèves perdus en dix ans»

« On perd 1299 élèves, après une perte de 1467 élèves en 2024, note Dominique Fis, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) seinomarine. En 10 ans, ce sont 10 000 élèves perdus. »



Dominique Fis, directrice académique des services de l'Éducation nationale en Seine-Maritime photo
Paris Normandie / ANTHONY QUINDROIT

En Normandie, ce sont donc 22 postes qui vont être rendus dans le premier degré, dont cinq pour la seule Seine-Maritime.

[Annexe 1 Arrêté Carte Scolaire 1er Degré 14 Mars 2025](#)

[Publish at Calameo](#)

Et cette baisse du nombre d'élèves va également entraîner la fermeture d'une vingtaine d'écoles sur le territoire (dont certains pour permettre une création réunissant les deux sites, comme pour Paul-Bert, au [Havre](#)) ce qui portera à 140 environ le nombre d'établissement fermées en huit ans.

Septembre 2025 partirait aussi avec 121 fermetures de classes pour 79 ouvertures. Soit un delta de 42 classes et autant de postes : « Mais, sur les emplois, entre le redéploiement vers les brigades de remplacement pour quinze nouveaux postes et vers les créations de classes, on a une perte de cinq sur les emplois », note Dominique Fis. Entre les départs en retraite et les départs volontaires, cette balance doit s'équilibrer.

Dédoubllement et plafonnement

Du côté des ouvertures, deux nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaires (Ulis) sont créées à [Dieppe](#) et au [Grand-Quevilly](#) (par transfert de l'Ulis elbeuvienne) et une nouvelle unité d'enseignement autisme en maternelle (UEMA), créée avec l'Agence régionale de santé (ARS), est annoncée sur les Hauts-de-Rouen et pourra accueillir une dizaine d'enfants.

Malgré le contexte, l'accent doit à nouveau être mis sur le dédoublement des classes en zone d'éducation prioritaire – « Il y a actuellement 700 classes dédoublées en [Seine-Maritime](#) » – et le plafonnement des classes à 24 en grande section de maternelle, CP et CE1 (hors zone d'éducation prioritaire).

Si la carte n'est pas encore totalement arrêtée, des points de crispation sont déjà recensés là où certaines fermetures semblent inéluctables, que ce soit à l'école Charles-Nicolle à [Rouen](#) ou encore à l'école élémentaire du Grand Pavois à [Saint-Valery-en-Caux](#). Des arbitrages – favorables ou non – seront réalisés en juin, avec des données actualisées concernant d'éventuelles arrivées (ou départs) de nouveaux enfants. Avant les ultimes ajustements – « marginaux » – en septembre. « Mais, globalement, on est plutôt sûr de nous », assure Dominique Fis.

La carte scolaire dans l'[Eure](#) doit, quant à elle, être présentée prochainement.